

Dorval Brunelle et Christian Deblock

Respectivement professeurs, département de sociologie et de science politique, UQAM

(1988)

# “Le Canada, les États-Unis, le Mexique et la continentalisation de l'économie nord-américaine”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Dorval Brunelle et Christian Deblock

[Respectivement sociologue, professeur de sociologie, UQAM, et économiste, professeur au département de science politique, UQAM.]

## **“Le Canada, les États-Unis, le Mexique et la continentalisation de l'économie nord-américaine.”**

Un article publié dans la revue **Cahiers de recherche sociologique**, vol. 6, no 1, printemps 1988, pp. 63-78. Montréal: Département de sociologie, UQAM. Numéro intitulé: “L'économie mondiale en mutation”.



Courriels : [brunelle.dorval@uqam.ca](mailto:brunelle.dorval@uqam.ca) et [deblock.christian@uqam.ca](mailto:deblock.christian@uqam.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

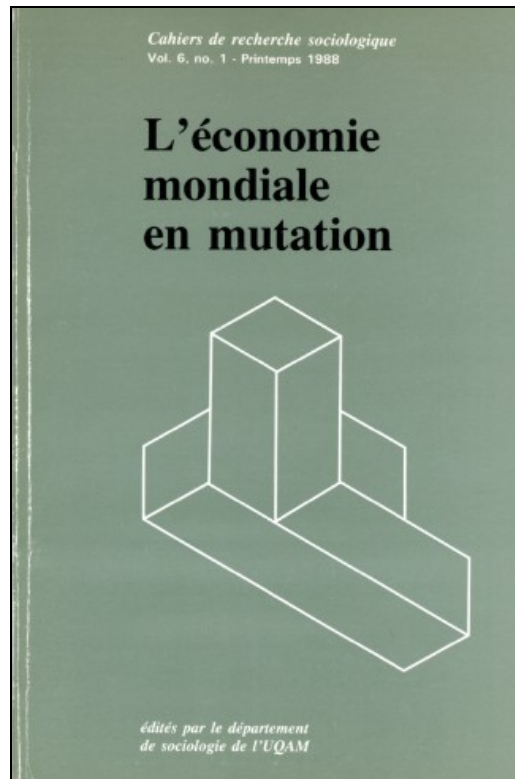
Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5” x 11”)

Édition numérique réalisée le 30 mars 2007 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Dorval Brunelle et Christian Deblock  
Respectivement sociologue et économiste, UQAM

## “Duplessis: le Québec vire à droite”



Un article publié dans la revue Cahiers de recherche sociologique, vol. 6, no 1, printemps 1988, pp. 7-26. Montréal : Département de sociologie, UQAM. Numéro intitulé : “L'économie mondiale en mutation”.

# Table des matières

## Introduction

1. Le bloc économique canado-américain
2. Le Mexique et la continentalisation
3. Les mesures Nixon du 15 août 1971
4. L'économie frontalière

## Conclusion

Dorval Brunelle et Christian Deblock

Respectivement sociologue, professeur de sociologie, UQAM,  
et économiste, professeur au département de science politique, UQÀM

“Le Canada, les États-Unis, le Mexique  
et la continentalisation de l'économie nord-américaine.”

Un article publié dans la revue **Cahiers de recherche sociologique**, vol. 6, no 1, printemps 1988, pp. 63-78. Montréal: Département de sociologie, UQÀM. Numéro intitulé: “L'économie mondiale en mutation”.

## Introduction

[Retour à la table des matières](#)

La notion de continentalisation, telle qu'elle sera utilisée dans ces pages, vise à rendre compte et à cerner deux processus interreliés : le premier, et le plus déterminant sans doute, renvoie à la reconfiguration d'une structure industrielle transnationale à l'intérieur de l'espace continental, tandis que le second reflète la multiplication et l'intensification des relations d'échange entre les pays impliqués.

Ainsi définie, l'expression n'est pas originale puisque les auteurs ont depuis toujours souligné la complémentarité économique, politique et sociale qui caractérise les rapports entre les États-Unis et le Canada. Ce qui est relativement nouveau, par contre, c'est l'idée d'adjoindre désormais le Mexique aux deux autres pays et d'envisager maintenant le phénomène de la consolidation d'un espace économique et social nord-américain sous un jour différent, c'est-à-dire en ouvrant

le cadre théorique de façon à tenir compte de l'évolution des trois sociétés impliquées.

Cet ajout pose un défi à l'analyse, puisqu'il ne s'agit pas seulement d'intégrer à des démarches éprouvées le réseau des échanges que le Mexique entretient avec les États-Unis et le Canada, il s'agit d'abord et avant tout à cette occasion de prendre acte de la nature asymétrique de la position occupée par le Mexique au sein de l'espace en question. Si le Canada et les États-Unis comptent parmi les pays les plus développés, par contre le Mexique appartient au Tiers-Monde : au surplus son histoire, ses grandes idéologies et ses implications socio-politiques le rapprochent davantage de l'Amérique latine que de l'Amérique anglo-saxonne. Toute la question est alors de savoir s'il y a quelque fondement à vouloir rassembler des cadres socio-économiques aussi divers autour d'une unité qui n'aurait d'assise que géographique.

Schématiquement, deux façons de procéder s'offrent à nous ici : on peut soit chercher à repérer les causes de l'émergence d'une économie politique du continentalisme au sein de l'espace en question, soit évaluer que certaines transformations internes au Mexique et aux États-Unis nous obligent désormais à devoir élargir l'acception du terme.

Selon la première démarche, on pourra relever, entre autres choses, que l'évolution récente de l'économie mondiale a conduit à la formation de grands blocs géo-économiques, au premier rang desquels figure le Marché commun européen, que l'activité industrielle et commerciale s'est redéployée du côté de la bordure de l'Océan Pacifique et que, en conséquence, les États-Unis, le Canada tout comme le Mexique seraient désormais tous trois partie prenante face aux contraintes qui militent en faveur de la formation d'un bloc économique nord-américain. A l'appui de cette thèse, il faudrait relever l'importance prémonitoire que prend l'engagement souscrit par le président Reagan lors de sa campagne électorale de l'été 1980, de vouloir mener concurrentement des négociations de libre-échange aussi bien avec le Canada au nord, qu'avec le Mexique, au sud. Les deux séries de négociations ont ensuite été mises en marche respectivement en mars 1985 avec le Canada et en septembre de la même année avec le Mexique. Sur ce front, sa politique aura été couronnée de succès puisque deux accords ont effectivement été signés, le premier avec le Mexique le 7 novem-

bre 1987 <sup>1</sup>, l'autre avec le Canada, le 2 janvier 1988, qui jettent tous deux les bases d'une entité qui s'impose dorénavant comme un nouveau bloc économique aux yeux des autres puissances, dont le Japon, en particulier <sup>2</sup>.

Pourtant, quel que soit le poids des contraintes internationales dans l'éventuelle consolidation d'un bloc économique nord-américain, il ne faudrait pas être conduit à minimiser le poids des contraintes infra-contininentales pour autant. Le continentalisme a été une des pièces maîtresses dans la stratégie reaganienne de reconquête des marchés d'exportation ; durant le deuxième mandat surtout, les déclarations de Reagan, de son secrétaire d'État adjoint aux Affaires interaméricaines, Elliot Abrams, ou celles du représentant au commerce, Clayton K. Yeutter, se sont faites de plus en plus précises et convaincantes sur la question de l'accroissement de l'interdépendance entre les États-Unis, le Mexique et le Canada <sup>3</sup>.

Pour les industriels américains, l'enjeu est de taille : non seulement l'ouverture des frontières élargit le bassin des consommateurs éventuels de l'ordre de quelque cent millions, mais surtout elle permet de réduire le niveau actuel de sous-utilisation de la capacité productive des entreprises domestiques. À terme, bien sûr, une telle voie de développement peut s'avérer sans issue si elle conduit à éviter d'aborder le problème posé par le renouvellement d'un appareil productif menacé par l'obsolescence.

---

<sup>1</sup> W. A. Orme, jr., "U.S., Mexico Sign Trade Pact Requiring Talks on Conflict", *The Washington Post*, 7 novembre 1987, p. D 8. Même si l'accord, aux dires du représentant au commerce, C. Yeutter, est plus modeste que ceux que les États-Unis ont signés - ou s'approprient à le faire - avec Israël et avec le Canada, il participe du même esprit et doit leur être comparé.

Au surplus, l'accord avec le Mexique prévoit que les négociations entre les deux partenaires sont ouvertes et qu'ils disposent de 90 jours pour s'entendre autour de sept questions en litige, à savoir : les textiles, l'agriculture, l'acier, les produits électroniques, l'investissement étranger, la propriété intellectuelle et les industries des services.

<sup>2</sup> "North-America vs. Japan ?", *International Herald Tribune*, 12 janvier 1988, p. 4.

<sup>3</sup> "Crece la interdependencia de Mexico, E.U. y Canada : Abrams", *Finanzas*, Mexico, D.F., 5 juin 1987, à la une. Ou encore : "Mexican-U.S. Trade Talks", *The New York Times*, 28 octobre 1987, p. D.7.

Alors, dans la mesure où la question de savoir s'il faut ou non recourir à l'adoption de politiques industrielles aux États-Unis polarise les options et les esprits <sup>4</sup>, l'ouverture du marché continental constituerait une réponse exemplaire puisqu'elle correspond d'abord et avant tout aux canons du libéralisme le plus pur défendu par la Maison-Blanche d'une part, qu'elle équivaut à contourner le problème de l'adoption d'une politique industrielle ensuite en le soumettant désormais aux exigences de ce marché continental de l'autre.

Au surplus, les deux autres partenaires, le Mexique et le Canada, sont également sensibles à l'évolution des conjonctures internationale et nationale, avec le résultat que, là aussi, l'option continentale gagne en crédibilité ainsi que peuvent en témoigner les accords commerciaux récents signés avec les États-Unis, en même temps que les forts courants d'opinion favorables aux alternatives dites "néo-libérales" sur lesquels ces réalignements stratégiques se sont appuyés <sup>5</sup>.

Ces quelques indications font rapidement le tour des facteurs qui ont présidé à l'émergence d'une économie politique du continentalisme. Mais il subsiste un autre réseau de causes liées plus spécifiquement à des transformations intervenues de part et d'autre de la frontière américano-mexicaine, en particulier.

Nous faisons référence ici à plusieurs phénomènes comme l'émigration légale et illégale des Mexicains en territoire américain et aux entreprises de sous-traitance - *maquila* - qui ont refaçonné l'économie frontalière depuis quelques années. Or, dans la perspective d'une ouverture des trois sociétés impliquées, ces transformations pourraient s'avérer lourdes de conséquence dans le processus de redéploiement économique en cours en Amérique du Nord. Et même le Canada pour-

---

<sup>4</sup> J.-M. Saussois, "Les USA à la recherche d'une politique industrielle", *Revue française de gestion*, no 46, juin-juillet-août 1984, pp. 61-69.

<sup>5</sup> Pour le Canada, la pièce maîtresse de ce réalignement est le *Rapport de la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada*, Ottawa, 1985. Au sujet de la situation mexicaine, on pourra se référer à R. Villarreal, *La Contrarrevolución monetarista. Teoría, Política Económica e Ideología del Neoliberalismo*, Mexico, Ediciones Oceano, S.A., 4e édition, 1984.



rait s'avérer touché par cette restructuration depuis que certains conseillers en investissements proposent désormais d'engager des capitaux canadiens dans l'exploitation d'une main-d'oeuvre mexicaine à bon marché <sup>6</sup>.

Ces deux ordres de facteurs, les premiers relevant d'une économie politique, les seconds de stratégies ponctuelles d'investissement ne sont évidemment pas étanches ; ils se complètent et s'additionnent au contraire et nous autorisent à avoir recours à une notion de continentalisation qui devrait tenir compte de l'évolution parallèle des phénomènes d'intégration économique à l'intérieur d'une Amérique du Nord qui rassemble les États-Unis, le Mexique et le Canada.

En un sens, la continentalisation reflète l'ouverture progressive des économies nationales depuis la Deuxième Guerre et participe de ce que l'on a appelé parfois la tri-polarisation de l'économie capitaliste <sup>7</sup>. Dans un autre sens cependant ce déploiement à l'intérieur du continent nord-américain revêt des caractéristiques spécifiques inscrites dans l'histoire propre à chacun des trois pays impliqués, de même que dans les relations bilatérales entretenues par les États-Unis avec le Mexique, par les États-Unis avec le Canada.

Pour ce qui concerne les États-Unis, le Canada et le Mexique, les principales caractéristiques de la continentalisation sont : premièrement, que le continent nord-américain abrite la première puissance économique du monde ; deuxièmement, que le Canada et le Mexique constituent pour les États-Unis les deux sources majeures d'approvisionnement en matières premières ; troisièmement, que les ensembles économiques canado-américain et mexicano-américain comptent parmi les relations commerciales les plus importantes et, quatrièmement, que le Mexique appartient au Tiers-Monde.

Afin d'avancer dans l'étude et de préparer à un approfondissement éventuel des nombreux processus que l'expression est susceptible de

---

<sup>6</sup> F. Blaser, "Canadian Business Missing Out on Mexico", *Financial Post*, 25 mai 1987, p. 8.

<sup>7</sup> E. H. Preeg, *Economic Blocs and U.S. Foreign Policy*, Washington, D.C., National Planning Association, 1974.

recouvrir, nous étudierons quelques facteurs ou éléments qui justifient d'inclure désormais le Mexique dans le processus d'intégration économique à l'échelle continentale, à partir d'une mise en parallèle des économies politiques mexicaine et canadienne durant les années 1970.

## 1. Le bloc économique canado-américain

[Retour à la table des matières](#)

Tout au long de la deuxième moitié du XIXe siècle jusqu'à la Deuxième Guerre, les relations d'échange du Canada et des États-Unis se sont inscrites à l'intérieur de ce qu'un historien canadien a appelé le "triangle de l'Atlantique-Nord"<sup>8</sup>. À cet égard, aussi bien l'Angleterre, les États-Unis, que le Canada forment des puissances atlantiques, tout comme le Mexique d'ailleurs.

Cependant cette interrelation s'est effritée sous la poussée de trois causes : premièrement, l'effondrement de l'Empire britannique ; deuxièmement, la montée de la puissance américaine et, troisièmement, la formation du Marché commun à la fin des années 1950.

Du côté canadien, tout au long de cette période cruciale qui court depuis la signature du Traité de Rome en 1957, qui crée l'Europe des Six, et l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun seize années plus tard, en 1973, plusieurs formules d'institutionnalisation des échanges à l'intérieur de ce "triangle" ont été proposées, depuis la création d'un *North-Atlantic Free Trade Association*<sup>9</sup> entre le Canada, l'Angleterre et les États-Unis, jusqu'à l'adhésion pure et simple du Canada au Marché commun<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> J. Bartlet Brebner, *North Atlantic Triangle. The Interplay of Canada the United States and Great Britain*, (1945), Toronto, McClelland and Stewart, 1966.

<sup>9</sup> H. G. Johnson, *The Canadian Quandary*, Toronto, McClelland and Stewart, 1977, pp. III-X.

<sup>10</sup> *Resources for Tomorrow*, Ottawa, 1962, vol. 3, p. 405.

Quoi qu'il en soit, la solution qui a prévalu est celle qui a conduit la Grande-Bretagne à se joindre au Marché commun et à briser le "triangle", avec le résultat que les échanges transatlantiques croîtront beaucoup plus lentement par la suite que les échanges canado-américains. Parallèlement, les échanges commerciaux du Canada et des États-Unis avec les pays de la bordure du Pacifique, dont le Japon, connaîtront une progression constante, ce qui contribuera également à les isoler davantage de l'Europe.

Si l'on ajoute à ce premier facteur, la menace que l'extension d'un bloc économique européen fait peser sur la croissance de l'économie canado-américaine, on aura en mains les principaux éléments susceptibles d'expliquer le recours à une stratégie de continentalisation de la part des deux pays impliqués.

Parmi les facteurs internes qui ont accru la continentalisation, il importe de retenir la question de l'approvisionnement de l'industrie américaine. On peut d'ailleurs faire remonter au début des années 1950 les premières conceptualisations d'un espace économique nord-américain. Au sortir de la Deuxième Guerre, les États-Unis ont établi leur hégémonie sur le monde "libre", tout en approfondissant leur irrémédiable opposition face à l'URSS. La guerre de Corée, déclenchée en juin 1950, va exacerber à la fois la précarité de leur économie et rendre encore plus déterminant le rôle de leader que les États-Unis exercent dans le soutien au capitalisme à l'échelle du monde. Pour pouvoir soutenir leur rôle international, les Américains doivent alors accroître leur capacité industrielle sur leur propre sol. Dans les circonstances créées par la guerre de Corée où rien n'exclut que le conflit ne conduise au déclenchement d'une troisième guerre mondiale, le problème de l'approvisionnement de l'industrie américaine en richesses naturelles conduit le président Truman à nommer une commission d'enquête qui se voit confier le mandat d'isoler, de repérer et de proposer des modalités d'accès aux principales ressources naturelles indispensables au maintien de la croissance de l'industrie américaine. Le rapport Paley, intitulé *Resources for Freedom*, est publié en 1952 à Washington. Des 29 produits clés répertoriés par la commission, le

Canada est identifié comme source majeure d'approvisionnement pour 12 d'entre eux <sup>11</sup>.

Au surplus, il apparaît alors clairement aux Américains que le ravitaillement par l'intérieur du continent s'avèrerait sécuritaire et préférable à un transit par voie de mer qui serait facilement accessible aux sous-marins ennemis. C'est pourquoi le rapport Paley recommande la construction d'un ouvrage d'infrastructure majeur, la Voie maritime du Saint-Laurent. Parachevée en 1959, cette voie de navigation permet désormais d'approvisionner directement depuis Sept-Îles, située à l'embouchure du golfe Saint-Laurent, les usines riveraines des grands lacs sises en plein coeur du continent nord-américain.

Ce profond réaménagement infra-structurel va contribuer à concentrer et à accroître la capacité industrielle des États-Unis et du Canada dans ce que l'on a appelé le *heartland* canado-américain. En 1965, cette zone industrielle bénéficiera d'un accord de libre-échange sectoriel important touchant la production automobile, auquel on a donné le nom de *Pacte de l'auto*.

L'un dans l'autre, facteurs externes et facteurs internes s'additionnent pour accroître l'intégration économique entre les États-Unis et le Canada, intégration qui touche non seulement les dimensions économiques, politiques et stratégiques, mais également, les formes culturelles de la vie sociale canadienne.

---

<sup>11</sup> H. Aitken, *American Capital and Canadian Resources*, Cambridge, Harvard University Press, 1961, p. 84.

## 2. Le Mexique et la continentalisation

[Retour à la table des matières](#)

Durant l'après-guerre, à l'instar de l'économie canadienne, l'économie mexicaine voit sa dépendance vis-à-vis des États-Unis croître alors que ses relations commerciales avec ses anciens partenaires dont l'Angleterre, l'Allemagne et la France perdent de leur importance relative. Parallèlement, au début des années 1980, les échanges avec le Japon occuperont, le deuxième rang, après ceux que le Mexique entretient avec les États-Unis.

Entre 1940 et 1960, l'économie mexicaine a connu un des taux de croissance les plus élevés du monde, un phénomène que les auteurs ont qualifié de "miracle mexicain". Avec un taux décennal de 79,7%, le Mexique n'est dépassé que par l'Allemagne de l'Ouest et le Japon, et se place devant les États-Unis avec 48,7%, le Canada avec 58,3%, l'URSS avec 52,1% ou l'Amérique latine dans son ensemble avec 55,2% <sup>12</sup>.

Si ces chiffres reflètent l'efficacité des mesures de croissance implantées au cours de ces décennies, il faut reconnaître cependant que les mécanismes de distribution se sont avérés impuissants à enrayer l'appauvrissement puisque, entre 1950 et 1969, la part du revenu total perçue par la moitié inférieure des familles mexicaines diminuait de 19% à 15% tandis que les 20% les plus riches voyaient la leur passer de 60% à 64% <sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> R. D. Hansen, *La política del desarrollo mexicano*, Mexico, Siglo XXI, 5e édition 1974, pp. 7-11, où l'auteur reprend les résultats des études de Simon Kuznets.

<sup>13</sup> C. Boucher, "Le Mexique et la leçon du pétrole", *Les Cahiers du socialisme*, no 10-11, automne 1982, p. 341.

Ainsi, malgré une performance économique exceptionnelle et la lente transformation d'une économie agraire en un capitalisme industriel moderne alors que le pourcentage de la main-d'oeuvre occupée dans l'agriculture tombe de 68% à 41%, le Mexique est toujours aux prises avec le genre « économie duale qui caractérise les autres pays d'Amérique latine <sup>14</sup>.

L'industrialisation du Mexique, à l'instar de celle du Canada, fut financée grâce à l'investissement étranger, avec le résultat que la balance des paiements est systématiquement déficitaire, un processus qui accroît la dette externe. Or, étant donné que, en 1970, 60% du commerce extérieur est engagé avec les États-Unis, étant donné également que les investisseurs américains accaparent 79% de l'investissement étranger total, il résulte que l'économie mexicaine dépend, dans une mesure qui n'est pas sans rappeler le cas canadien encore une fois, de celle des États-Unis. Mais toute comparaison s'arrête ici puisque le Mexique appartient bel et bien au Tiers-Monde <sup>15</sup>. Contrairement au Canada d'ailleurs, le développement du Mexique tout au long de l'après-guerre et jusqu'à l'aube des années 1970 croît essentiellement à l'ombre du protectionnisme, un protectionnisme qui conduit le gouvernement à maintenir ses distances vis-à-vis du GATT, en particulier, auquel il n'adhèrera que le 24 août 1986.

---

<sup>14</sup> F. Carmona, G. Montano, J. Carrion et A. Aguilar M., *El milagro mexicano*, Mexico, Editorial Nuestro Tiempo, 4e édition, 1974.

<sup>15</sup> Ce que reflètent au mieux les PNB par habitant qui s'élèvent respectivement à 2 080\$ au Mexique, 13 680\$ au Canada et 16 690\$ aux États-Unis, pour l'année 1987.

### 3. Les mesures Nixon du 15 août 1971

[Retour à la table des matières](#)

Si toute comparaison entre le Canada et le Mexique pouvait s'avérer hasardeuse jusqu'ici, il faudrait au moins relever à quel point l'attitude des deux gouvernements devant l'imposition unilatérale des mesures du président Nixon le 15 août 1971 a été analogue. Aussi bien au Canada qu'au Mexique, les autorités ont cherché à négocier un statut d'exception à partir d'une "relation privilégiée" prétendument entretenue par les Américains avec leurs partenaires. Tous deux ont échoué et, fait plus significatif encore, tous deux ont procédé à desserrer l'emprise que les États-Unis exerçaient sur leurs échanges commerciaux et leurs investissements en ayant recours à la diversification d'une part, en instituant une forme ou une autre de contrôle sur les investissements étrangers de l'autre.

Le Canada met sur pied son Agence d'examen des investissements étrangers l'année même où le Mexique adopte sa loi pour promouvoir l'investissement mexicain et contrôler l'investissement étranger, le 9 février 1973 <sup>16</sup>. Et, tout comme il s'agit, pour le Canada, de mettre en application un processus de canadianisation de l'économie, le Mexique se propose de "mexicaniser" ses entreprises et ses investissements.

Quant à la dépendance commerciale vis-à-vis des États-Unis, le Mexique et le Canada envisagent parallèlement de se lancer dans une vaste offensive visant à diversifier leurs échanges, c'est-à-dire de substituer le multilatéralisme au bilatéralisme de fait qui prévalait antérieurement. Au Canada, cette redéfinition a pris le nom de "troisième option" à compter de 1972, au Mexique, il s'est agi, sous la présidence de Luiz Echeverria (1970-1976), de mettre en place ce qu'un auteur a

---

<sup>16</sup> J. Z. Vazquez et L. Meyer, *México frente a Estados Unidos. Un ensayo histórico, 1776-1980*, Mexico, El Colegio de México, 1982, p. 217.

appelé une "nouvelle politique extérieure" <sup>17</sup>. On peut d'ailleurs prendre une mesure de l'ambition du projet mexicain à la seule énumération de quelques initiatives, parmi lesquelles nous pouvons retenir le projet de Charte des droits et devoirs économiques des États qui devait être approuvé par l'Assemblée générale des Nations-Unies le 12 décembre 1974 et la mise sur pied du Système économique de l'Amérique latine (SELA) auquel ont adhéré les vingt-cinq pays latino-américains la même année <sup>18</sup>.

Alors que le Mexique s'était, par tradition et vocation, confiné dans un rôle plutôt passif en matière internationale, nous le voyons désormais prendre les devants et assumer en quelques occasions celui de leader du Tiers-Monde, ainsi qu'en témoignent le projet de Charte qui reçoit l'aval de la très grande majorité des pays, mais auquel s'opposent les puissances industrialisées, ou encore cet autre projet de mettre sur pied un Système pour le développement du Tiers-Monde <sup>19</sup>.

Ces initiatives mettent en lumière les difficultés et les paradoxes de la croissance économique mexicaine. En effet, la dépendance économique du Mexique à l'égard des États-Unis le détourne d'un marché potentiel énorme avec les autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes, tandis que sa dépendance politique l'empêchait de faire contrepoids à l'omniprésence des États-Unis dans ces régions. Ainsi, toutes ses initiatives comme la reconnaissance de Cuba dès le début des années 1960, les liens étroits entretenus avec le Chili de S. Allende de

---

<sup>17</sup> M. Ojeda, *Alcances y limites de la politica exterior de México*, Mexico, El Colegio de México, 1984, p. 188 et suiv.

<sup>18</sup> Le système en question a été calqué sur l'Organisation des pays exportateurs de pétrole au moment où celle-ci avait pu renverser en faveur de ses membres les termes d'échanges qui auparavant n'avantageaient que les pays importateurs développés.

Le problème, dans le cadre du SELA, c'est qu'il s'agit de prendre en compte plusieurs produits fort disparates dont certains occupent une place stratégique dans les filières de production, comme le cuivre, le soufre ou le fer, tandis que, pour plusieurs autres, il s'agit de produits de consommation dont l'offre est excessive, comme le café, le sucre, le coton ou le cacao. Dans de telles conditions, malgré la parenté de tactique entre l'OPEP et le SELA, la portée de celui-ci est fort limitée. Voir M. Ojeda, op. cit., pp. 190-191.

<sup>19</sup> Idem, p. 191.



1970 à 1973 et, plus récemment, la reconnaissance de la légitimité de la révolution au Nicaragua, entre autres, ont contribué à placer la politique mexicaine en porte-à-faux par rapport à celle défendue par la Maison-Blanche et le Congrès des États-Unis.

Dans ces conditions, l'enjeu de la formalisation d'une intégration continentale revêt pour les Américains une importance stratégique déterminante si ce rapprochement devait du même coup saper les bases de la position éminente occupée par le Mexique vis-à-vis du reste de l'Amérique latine et du Tiers-Monde dans son ensemble.

Cependant, à l'instar du Canada encore une fois, malgré les mesures imposées et les efforts consentis, le Mexique devait se retrouver, en fin de compte, encore plus dépendant des États-Unis qu'il ne l'était sous la présidence de Gustavo Diaz Ordaz (1964-1970). En effet,

"alors que le commerce extérieur du Mexique avec les États-Unis en 1969 comptait pour 66,3% du total, et qu'il devait diminuer à 59,4% en 1974, c,e ne fut qu'un phénomène passager, puisqu'à la fin de la décennie il était remonté à 66%" <sup>20</sup>.

## 4. L'économie frontalière

[Retour à la table des matières](#)

Ce que nous avons rapidement passé en revue permet de faire ressortir quelques homologues entre les cas mexicain et canadien, au-delà de l'asymétrie des relations entretenues par chacun avec les États-Unis. À cet égard, l'enjeu de la relation entre les États-Unis et le Mexique est beaucoup plus primordial et délicat, pour les États-Unis, que ne peut l'être l'enjeu de la relation entretenue avec le Canada, compte tenu du niveau d'intégration atteint entre les deux partenaires.

---

<sup>20</sup> J.Z. Vázquez et L. Meyer, op. cit., p. 214.

En effet, si l'une et l'autre situation peuvent se réclamer d'une asymétrie, le fait que le Mexique appartienne au Tiers-Monde d'une part, qu'il y assume un rôle de leader de l'autre, confère à la relation un sens radicalement différent de celle que les États-Unis et le Canada ont nouée tout au long des dernières décennies surtout. À cet égard, nul ne conteste que le Canada appartient au groupe des pays les plus développés, ainsi que peut en témoigner sa participation aux sommets économiques des Sept ou, plus simplement, ses prises de position en faveur des pays nantis contre les pays du Tiers-Monde en plus d'une occasion.

Afin de bien marquer cette asymétrie, quelques rappels autour des problèmes posés par l'économie frontalière au Mexique pourraient s'avérer probants.

La frontière entre le Mexique et les États-Unis a fait l'objet de plusieurs conflits armés entre les deux pays tout au long du XIXe siècle. Aujourd'hui délimitée sur une importante partie de son parcours par le Rio Bravo - le Rio Grande pour les Américains - cette frontière a connu ces récentes années de profonds bouleversements dont les plus importants ont été sur le plan économique, la mise sur pied d'un programme de *maquiladora*, c'est-à-dire de sous-traitance et, sur le plan démographique, une explosion qui a multiplié par vingt en quarante ans la population de villes frontalières comme Tijuana, Mexicali, Ciudad Juarez, Nuevo Laredo ou Matamoros.

La question migratoire a depuis longtemps posé un problème épineux pour les autorités américaines : tandis que l'offre d'une main-d'oeuvre à bon marché semblait à certains entrepreneurs trop intéressante pour être refusée, l'influx de manoeuvres devait quand même être réglementé comme ce fut le cas pour le programme des *braceros* qui avait été mis au point en 1942 alors que les États-Unis avaient un pressant besoin de travailleurs pour soutenir leur effort de guerre. Quand le programme a été aboli en 1964, le gouvernement mexicain a eu recours à la formule de la sous-traitance afin d'offrir du travail à une main-d'oeuvre qui ne trouvait plus à s'employer aussi aisément aux États-Unis.

Il y avait déjà plus de 680 *maquilas* qui employaient 290 000 travailleurs en 1985 et les prévisions situent leur nombre à un million de travailleurs en 1990 <sup>21</sup>. Entre-temps, la question migratoire n'a nullement été réglée pour autant puisque l'on évalue à l'heure actuelle à plus d'un million par année le nombre des entrées illégales de travailleurs mexicains aux États-Unis et ce malgré l'assouplissement dans les conditions d'accès au statut de "documenté", par opposition à celui de "non documenté" - *los indocumentados* <sup>22</sup>.

Par ailleurs, la frontière américano-mexicaine connaît un va-et-vient annuel de 60 millions d'Américains. L'un dans l'autre, ces flux de biens, de main-d'œuvre et de touristes ont transformé l'économie du nord du Mexique en une zone aux caractéristiques propres, très influencée par les modes américaines, une zone qui pourrait éventuellement se disjoindre du reste du pays ou, à tout le moins, poser aux autorités centrales des défis inédits.

## Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Depuis le début des années 1980, la continentalisation de l'espace nord-américain est un processus économique qui touche aussi bien les États-Unis et le Canada que le Mexique.

Un éventuel libre-échange étendu à l'espace continental servirait deux fins : premièrement, à accroître et à resserrer les liens entre les trois partenaires en faisant bénéficier l'économie continentale d'importantes économies d'échelle ; deuxièmement, à accroître et à resserrer le contrôle des États-Unis sur les politiques de développement national de ses deux autres partenaires, étant entendu que l'enjeu géopoliti-

---

<sup>21</sup> F. Blaser, *op. cit.* Voir aussi B. O'Reilly, "Business Makes a Run for the Border", *Fortune*, 18 août 1986, pp. 70-76.

<sup>22</sup> A. Riding, *Distant Neighbors. A Portrait of the Mexicans*, New York, Vintage Books, 1986, pp. 478-483.

que est beaucoup plus délicat pour le Mexique qui occupe par moment le rôle de *leader* face aux autres pays d'Amérique latine.

À l'heure actuelle, les modalités de la continentalisation sont essentiellement dictées par les besoins de croissance de l'économie américaine elle-même, de telle sorte que les éventuelles contraintes de la spécialisation devraient être assumées par les deux partenaires plutôt que par les États-Unis. Dans ces conditions, il apparaît indispensable de distinguer, au niveau théorique, entre une continentalisation entendue comme redéploiement et relocalisation de l'activité industrielle à l'échelle du continent de l'Amérique du Nord, de la continentalisation entendue comme stratégie propre à une économie politique étatsunienne d'inspiration "reaganienne" qui verrait dans l'accroissement du contrôle sur les politiques nationales de ses partenaires, un mécanisme visant à prolonger ou à étendre le pouvoir économique des États-Unis sur les politiques de développement au Mexique et au Canada. Selon cette dernière interprétation, la continentalisation caractériserait la stratégie de débordement du capitalisme américain au-delà de ses frontières immédiates.

À l'heure actuelle, en effet, le Canada et le Mexique sont respectivement les premier et quatrième partenaires commerciaux des États-Unis. Au surplus, le déficit commercial des États-Unis face au Mexique est passé ces dernières années au quatrième rang parmi les déficits les plus importants, venant après ceux que les États-Unis connaissent face au Japon, au Canada et à l'Allemagne de l'Ouest <sup>23</sup>.

Si les analystes ont pu fonctionner jusqu'à maintenant avec l'approche en vertu de laquelle le Canada et les États-Unis occupaient tout l'espace continental nord-américain, dans les circonstances présentes, cette réduction devrait s'avérer de moins en moins défendable tant aux niveaux géographique, économique que social. Au demeurant, si cette élision peut se justifier pour les Canadiens dans la mesure où leurs échanges avec le Mexique se réduisent à l'envoi annuel de hordes tou-

---

<sup>23</sup> O.A.S., *Trade News*, Washington, D.C., mars 1987, qui donne les chiffres suivants, au sujet des déficits commerciaux des États-Unis en milliards de dollars : avec le Japon, 58,5\$ ; le Canada, 23,3\$ ; l'Allemagne fédérale, 15,6\$ ; le Mexique, 5,2\$ ; le Brésil, 3,5\$.

ristiques, la situation se présente différemment pour les Américains puisque ceux-ci entretiennent des liens beaucoup plus intimes avec leurs voisins du sud. En effet, la pression démographique au Mexique même et le déplacement des axes d'industrialisation vers le sud aux États-Unis depuis le *frost belt* vers le *sun belt*, ont été des facteurs qui ont contribué à accroître sensiblement le niveau des échanges entre les deux pays au cours de la dernière décennie.

Entre-temps, il semble bien, dans l'esprit du gouvernement conservateur en poste à Ottawa, que la question du libre-échange soit à cet égard hautement sélective dans la mesure où il s'agit bel et bien d'entretenir et de resserrer les liens privilégiés avec les États-Unis uniquement <sup>24</sup>. D'ailleurs, le simple fait que les échanges commerciaux entre le Canada et l'Amérique latine continuent de décroître sensiblement depuis 1980 contribue à maintenir ce sentiment d'isolement et de rendre encore plus pressante aux yeux du gouvernement actuel la négociation d'un statut particulier avec les États-Unis et ce, quel que soit l'état actuel du contentieux entre le Mexique et les États-Unis. Sur le plan tactique, une telle sélectivité à l'intérieur de l'espace continental pourrait s'avérer délicate à partir du moment où les Américains auront mené à terme leurs négociations commerciales avec le gouvernement mexicain <sup>25</sup>.

Qu'il s'agisse du Canada, ainsi que du Mexique d'ailleurs, la conjoncture actuelle oblige les deux autres partenaires des États-Unis à envisager différemment l'isolement dans lequel ils avaient pu se cantonner jusqu'ici l'un vis-à-vis de l'autre. Malgré tout ce qui les sépare en effet, l'éventualité d'une institutionnalisation du continentalisme risque désormais de poser des problèmes nouveaux au Canada et au Mexique, quand cela ne serait qu'au seul niveau stratégique d'envisager de traiter avec une puissance économique dont la réputation impérialiste et protectionniste n'est plus à faire.

---

<sup>24</sup> Dorval Brunelle et Christian Deblock, *Le libre-échange par défaut*, Montréal, VLB Éditeur (à paraître). [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

<sup>25</sup> G. Bueno, "El tratado de libre comercio entre Estados Unidos y Canadá", *Comercio Exterior*, 37, 11, novembre 1987, pp. 926-935.

Il n'y a, en principe, aucun inconvénient au resserrement et à l'intensification des relations d'échanges dans un espace continental qui fasse place et droit aux trois pays concernés avec leurs richesses humaines et culturelles propres, bien au contraire. À cet égard, le continentalisme est un projet fascinant si l'on entend par là assouplir et encourager les relations entre pays, peuples et ethnies, sur la base d'une compréhension et d'un respect mutuels. Malheureusement cependant, il est permis de douter que le libre-échange soit une façon d'atteindre ce but dans la mesure où le libre-échangisme, en surévaluant l'impact économique des questions et des enjeux, place les autres rapports d'échange à la remorque et à la merci de la recherche du profit. Dans ces conditions, nous risquons d'assister à la montée des tensions entre le continentalisme social et le continentalisme économique. Déjà, à l'heure présente, des conditions particulièrement aberrantes de production dans certains secteurs de l'agriculture au Mexique ont contraint certaines associations ouvrières à étendre des boycotts à l'échelle continentale <sup>26</sup>.

Ce genre de conséquences sociales négatives de l'intégration économique entre les trois pays risque de s'intensifier, au détriment des acquis sociaux et culturels du continentalisme. De surcroît, la stratégie bilatérale du Canada, en ignorant les conséquences à terme d'une continentalisation qui, pour les Américains, englobe également le Mexique, pourrait s'avérer risquée avant peu.

Le problème se pose alors de savoir si le Mexique est susceptible de devenir partie prenante à l'accord signé le 2 janvier dernier entre le Canada et les États-Unis, ou bien si le Mexique doit poursuivre sa voie propre et négocier indépendamment un accord de libre-échange avec les Américains.

La solution à ce problème passe par la reconnaissance du statut de pays en développement pour le Mexique, une reconnaissance qui confère des obligations aux pays développés. Est-il utopique de penser que le Canada pourrait être un soutien et non pas un frein à l'intégration du Mexique au sein de l'économie continentale à des conditions

---

<sup>26</sup> W. Kistner, "Scrutiny of the Bounty. The Chemical Fog Over Mexico's Farmworkers", *Mother Jones*, décembre 1986, pp. 28-35.

qui mettent un terme aux impérialismes prévalents ? Compte tenu du poids de la tradition pro-américaine au Canada et de la solidarité anglo-saxonne qui la soutient, il est permis d'en douter.

Dorval BRUNELLE  
Département de sociologie

Christian DEBLOCK  
Département de science politique  
Université du Québec à Montréal